

Des statistiques et des faits

Pourquoi parler de conciliation études-travail ?

Parce que de plus en plus d'étudiants travaillent en même temps qu'ils étudient.

En 2008, 72 % des étudiants au collégial occupaient un emploi rémunéré pendant l'année scolaire et y accordaient en moyenne 17 heures par semaine. Ils étaient 69% en 2004, 34% en 1988 et 17% en 1977¹.

Le phénomène s'accroît également aux niveaux secondaire et universitaire.

¹Source : Roy, J. et al., 2009.

²Fortin, L. et Lessard, A., Recherche longitudinale (1996-2006) auprès des écoles secondaires de l'Estrie.

Parce que le taux de décrochage scolaire augmente selon le nombre d'heures de travail rémunéré au cours de chaque semaine.

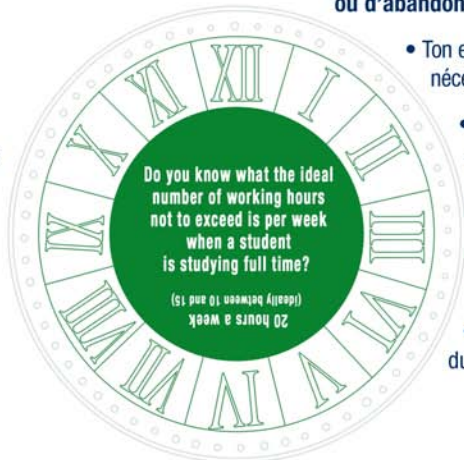
En Estrie, 1000 élèves par année quittent l'école sans l'obtention d'un premier diplôme d'études secondaires.

75% des décrocheurs garçons et 44% des décrocheurs filles ont identifié le travail comme étant une raison motivant leur choix de décrocher².

Parce que le travail est un ATOUT pour la persévérance scolaire et le développement d'aptitudes diverses, sauf quand on y consacre trop d'heures par semaine.

Parce qu'il y a un risque d'être en difficulté scolaire ou d'abandonner tes études lorsque :

- Ton emploi t'empêche de consacrer le temps nécessaire à tes travaux scolaires ;
- Ton nombre d'heures de travail rémunéré augmente alors que tu es en période d'examen ou de remise de travaux ;
- Tu t'absentes de tes cours à cause de ton travail ;
- Tes travaux scolaires prennent du retard.





Étudier et travailler, ça peut te rapporter si...

- Tu accordes la priorité à tes études;
- Tu te fais un horaire réaliste, pour qu'il te reste du temps pour tes travaux scolaires et du temps pour toi;
- Tu peux parler de tes difficultés avec tes parents, un professeur ou un autre professionnel de l'école;
- Ton emploi te permet de mieux te connaître et de faire des liens avec ton projet d'études;
 - Tu peux parler à ton employeur de l'organisation de ton horaire pour donner la priorité à tes études;
- Tu adoptes des habitudes de consommateur responsable.

Maintenir l'équilibre a des avantages...

- Une valorisation personnelle et une influence positive sur ton rendement scolaire;
- Le développement de ton autonomie et du sens des responsabilités;
- La socialisation dans un nouveau milieu;
- L'acquisition de nouvelles connaissances;
- Le développement de ton employabilité;
- L'amélioration de ta gestion de temps.

Perdre l'équilibre a des inconvénients...

- Une accumulation de la fatigue;
- Un manque de temps;
- Une difficulté à te concentrer;
- Une baisse de tes résultats scolaires;
- Une diminution de ta qualité de travail;
- Une augmentation du stress;
- Des retards et de l'absentéisme;
- Un prolongement de tes années d'études.

Qu'est ce que le Programme Conciliation études-travail?

Le Programme Conciliation études-travail fait appel à la collaboration des employeurs afin de respecter l'horaire d'études de leurs étudiants-employés. Les actions mises de l'avant permettent ainsi aux étudiants de travailler tout en maintenant des conditions favorables à leur réussite éducative. Ce programme vise également à mettre en valeur les efforts que déploient les entreprises pour aider les jeunes à réussir.

Ton employeur s'engage à quoi?

- À t'allouer un horaire de travail favorisant ta réussite éducative, idéalement entre 10 et 15 heures/semaine, pour un maximum de 20 heures ;
- À prévoir un horaire de travail adapté et plus particulièrement lors de la période d'examen, de travaux ou de congé;
- À t'encourager à poursuivre tes études jusqu'à l'obtention d'un diplôme.

Tu t'engages à quoi?

- À aviser ton employeur de ton horaire de cours;
- À informer ton employeur, au moins deux semaines à l'avance, de ta période d'examen et de travaux;
- À travailler uniquement en dehors de tes heures de cours;
- À parler de tes difficultés de concilier tes études avec ton travail soit avec tes parents, soit avec un intervenant scolaire afin de prévenir les situations de crise ou de stress.

Pour en savoir plus

Communique avec le répondant du Programme Conciliation études-travail de ton établissement d'enseignement
Visite le site : www.reussiteeducativeestrie.ca



Le **Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)**, comme instance de concertation régionale dédiée à la réussite éducative des jeunes, a intégré à ses projets prioritaires la thématique de la conciliation des études et du travail. Bien gérer son temps d'études et ses heures de travail rémunéré est reconnu comme un important facteur de réussite scolaire.

Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.